

LA BRANCHE PROPRETÉ VOUS ACCOMPAGNE

Découvrez les autres actions mises
en place par le fonds social des
métiers de la Propreté :



Ne restez pas seul
face à vos démarches
administratives ou
vos problématiques
personnelles.

Contactez gratuitement le



04 87 87 05 98

Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Notre service d'assistanat social est là pour
vous accompagner et répondre à toutes vos
questions.

[100% pris en charge par le fonds social AG2R de la branche Propreté]

**Découvrez votre dispositif
d'accompagnement**

*Réservé aux salariés non-cadres
adhérents AG2R (mutuelle)*

